



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Frais d'analyses

Question écrite n° 38168

Texte de la question

M Pierre-Remy Houssin attire l'attention de M le secretaire d'Etat aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la securite sociale, sur le non-remboursement a 100 p 100 des analyses et prelevements reguliers que doivent subir les diabetiques. Alors que les medicaments et soins lies a la maladie sont rembourses a 100 p 100, il lui demande pourquoi ce remboursement ne peut etre etendu aux analyses de laboratoire qui sont obligatoires pour les diabetiques et inherentes a leur maladie.

Données clés

Auteur : [M. Houssin Pierre-Rémy](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38168

Rubrique : Assurance maladie maternite: prestations

Ministère interrogé : sécurité sociale

Ministère attributaire : sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1253